



LE JUGEMENT DERNIER

Apocalypse 20:11-15

Nous arrivons à la quatrième et dernière partie du chapitre 20 de l'Apocalypse. Nous avons déjà vu les implications terrestres et célestes du règne de mille ans (20:1-6). Nous avons également vu qu'après ce règne de mille ans la libération de Satan sera immédiatement suivie de sa condamnation éternelle (20:7-10). Il nous reste à voir les versets 11 à 15 où le jugement dernier nous est décrit. Le jugement dernier se produira donc après les mille ans dans lesquels nous sommes actuellement. Le jugement dernier constitue la conclusion de l'histoire actuelle et se situe juste avant la disparition de cette création et l'établissement d'un nouveau ciel et d'une nouvelle terre.

Thème : **Au retour du Seigneur, les morts ressusciteront tous et seront tous jugés.**

1. Le caractère solennel du jugement (20:11)
2. L'exercice du jugement (20:12)
3. La préparation au jugement (20:13)
4. Le résultat du jugement (20:14-15)

1. Le caractère solennel du jugement (20:11)

« *Puis je vis un grand trône blanc, et celui qui y était assis.* » (20:11). Cette vision nous révèle de façon très évocatrice le jugement que Jésus exercera lors de sa venue. Jean voit un grand trône blanc et celui qui est assis dessus.

Que signifient la grandeur et la blancheur du trône ?

Le trône est le siège de l'autorité absolue et de la justice parfaite. Il s'agit d'un « grand » trône, car il est d'apparence majestueuse et formidable. Il est « blanc », car il y brille une pureté et une sainteté parfaites. Dieu punira le péché selon la justice, mais aussi pour venger son peuple persécuté. Il n'y a qu'un seul trône, et non pas plusieurs, à cause de la souveraineté unique et suprême de celui qui y est assis en tant que Juge, devant qui tous doivent se tenir debout. Toute l'histoire du monde s'en va vers ce grand jour.

La vision du « grand trône blanc » nous ramène à la vision des chapitres 4 et 5 où Dieu est assis sur un trône. Ces deux textes nous ramènent eux-mêmes à la vision de Daniel 7:9-10 : « *Je regardais, pendant que l'on plaçait des trônes, l'Ancien des jours s'assit. Son vêtement était blanc comme la neige, et les cheveux de sa tête purs comme de la laine; son trône était comme des flammes de feu, et les roues comme un feu ardent. Un fleuve de feu coulait et sortait de devant lui. Mille milliers le servaient, et des myriades se tenaient en sa présence. Les juges s'assirent et les livres furent ouverts.* » La vision des chapitres 4 et 5 nous faisait voir le règne inauguré de Dieu en Jésus-Christ et préparait les visions suivantes nous montrant les différents jugements qui s'abattent sur le monde au cours de l'histoire. Notre vision du chapitre 20 nous annonce le jugement qui s'abattra à la fin de l'histoire, jugement préfiguré et préparé par tous les autres

jugements qui ont lieu au cours de l'histoire. Ce jugement dernier en est maintenant le sommet et l'aboutissement ultime.

Il est possible que ce soit Dieu le Père qui soit assis sur le trône, car c'est Dieu qui est assis sur le trône en Apocalypse 4. Cependant, en Apocalypse 5, Jésus n'est pas loin puisqu'il est « *au milieu du trône* ». C'est par Jésus que le Père jugera le monde. C'est également Jésus qui est sur le trône, car les deux exécutent le jugement dernier. « *Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur son trône de gloire. Toutes les nations seront rassemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres.* » (Matthieu 25:31; voir Apocalypse 14:14).

Qu'advient-il du ciel et de la terre lors du jugement dernier?

« *Devant sa face s'enfuirent la terre et le ciel.* » (20:11). La terre et le ciel fuient devant la face de celui qui est assis sur le trône. Cela exprime la majesté de Dieu qui est si grande que rien ne peut lui résister. La terre et le ciel sont entièrement disloqués. L'Apocalypse avait déjà annoncé ce cataclysme final dans des chapitres précédents, par exemple en Apocalypse 6:12-14, lors de l'ouverture du sixième sceau. Quand il est dit « *qu'il ne fut plus trouvé de place pour eux* » (20:11), cela ne veut pas dire qu'ils sont annihilés ou totalement détruits, car l'univers sera rénové.

Les éléments subiront une dissolution au milieu d'une chaleur intense. « *Le jour du Seigneur viendra comme un voleur. En ce jour-là, les cieux passeront avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre, avec les œuvres qu'elle renferme, sera consumée [...] Mais nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habitera.* » (2 Pierre 3:10,13). Ils passeront par une régénération. « *Quand le Fils de l'homme, au renouvellement de toutes choses, sera assis sur son trône de gloire, vous de même qui m'avez suivi, vous serez assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël.* » (Matthieu 19:28). Nous assisterons à une restauration de toutes choses. « *C'est lui que le ciel doit recevoir jusqu'aux temps du rétablissement de tout ce dont Dieu a parlé par la bouche de ses saints prophètes d'autrefois.* » (Actes 3:21). Paul décrit ce grand rétablissement comme une délivrance de l'esclavage de la corruption (Romains 8:21). Cet univers ne sera plus soumis à la vanité. Cette fuite de la terre et du ciel prépare la nouvelle naissance de toutes choses lors de l'apparition du nouveau ciel et de la nouvelle terre (21:1).

2. L'exercice du jugement (20:12)

« *Et je vis les morts, les grands et les petits, debout devant le trône.* » (20:12).

Pourquoi les morts se tiennent-ils debout devant le trône?

Cette référence aux morts ne signifie pas que Jean voit une multitude de personnes mortes, mais qu'il voit des personnes qui étaient mortes et qui sont revenues à la vie. Tous ces gens se tiennent debout parce qu'ils sont maintenant ressuscités et qu'ils doivent comparaître devant le Juge de l'univers dans leur propre corps, sur leurs deux pieds. La grande résurrection des justes et des injustes s'est finalement produite. L'expression « *les grands et les petits* » signifie toutes les catégories de gens, des personnes de tous âges et de toutes sortes sont incluses (19:5). Tous les individus qui auront vécu sur la terre paraîtront devant le trône. Il ne manque personne, aucun n'est absent. Aucune exemption ne sera possible, le monde entier devra rendre des comptes. Lors de ce jugement, il n'y aura pas de considération de personnes (1 Pierre 1:17), pas de distinction de classe sociale, pas de discrimination hiérarchique. La mort physique ne permettra à personne d'y échapper. Tous les morts, petits et grands, se tiendront devant le trône et les livres seront ouverts pour mettre en évidence la preuve indubitable de leur culpabilité.

L'expression « *des livres furent ouverts et un autre livre fut ouvert, qui est le livre de vie* » (20:12) est une allusion à Daniel 7:10 et Daniel 12:1-2. Les livres mentionnés en Daniel 7 se rapportent aux œuvres mauvaises du persécuteur du peuple de Dieu à la fin des temps pour lesquelles il sera jugé. Le livre de Daniel 12 concerne aussi la fin des temps, mais c'est une image de la rédemption : ceux dont le nom est écrit dans le livre de vie recevront la vie, mais ceux qui en sont exclus subiront les souffrances du jugement dernier. La vision de Jean nous assure donc que la prophétie concernant le jugement dernier et la rédemption finale va se réaliser. Les livres sont ouverts et les registres de la vie de chaque personne sont consultés.

« *Les morts furent jugés d'après ce qui était écrit dans les livres, selon leurs œuvres.* » (20:12). Les livres célestes observés dans cette vision sont une représentation imagée de la vérité selon laquelle « *tout est mis à nu et terrassé aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte* » (Hébreux 4:13). Il s'agit d'une métaphore représentant la mémoire infallible de Dieu qui, à la fin des temps, rappellera toutes les œuvres mauvaises des méchants qui se présenteront devant lui. Le jugement sera exercé « *chacun selon ses œuvres* », c'est-à-dire d'après la justice la plus stricte. « *Car il vient pour juger la terre; il jugera le monde avec justice, et les peuples avec droiture.* » (Psaume 98:9). Il n'y aura aucune possibilité de se justifier; toute bouche sera fermée. Heureusement qu'un autre livre sera ouvert. C'est le livre des rachetés dans lequel tous les croyants unis à Jésus-Christ sont inscrits pour l'éternité. Nous y reviendrons un peu plus loin.

3. La préparation au jugement (20:13)

Curieusement, le verset 13 nous fait faire un léger retour en arrière. Le livre de l'Apocalypse nous fait souvent faire des retours en arrière. C'est un procédé littéraire fréquent dans ce livre. Au verset 12, Jean avait vu les morts se tenir debout devant le trône et il avait été témoin de l'exécution du grand jugement. Le verset 13 vient expliquer d'où viennent ces « morts vivants » ou ces « morts debout ». Ils viennent de la grande résurrection! « *La mer donna les morts qui s'y trouvaient, la mort et le séjour des morts donnèrent les morts qui s'y trouvaient, et ils furent jugés chacun selon ses œuvres.* » (20:13).

La mer, la mort et le séjour des morts sont trois noms désignant le domaine de la mort (1:18; 8:9; 16:3). Ils rendent leurs morts, ce qui signifie que tous les morts sont ressuscités et amenés en jugement. Peu importe où et quand ils sont morts, cela ne fait aucune différence. Peu importe qu'ils soient morts par noyade, dans un accident, par maladie ou de vieillesse. Ils sont tous rendus ou « donnés » pour le jugement. « *Il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement.* » (Hébreux 9:27).

Comment la mer peut-elle encore exister si le ciel et la terre se sont enfuis?

Il se peut qu'il s'agisse d'une façon de parler non littérale. Il se peut aussi que ce soit parce que la séquence des événements n'est pas chronologique, parce que le verset 13 revient un peu en arrière par rapport aux événements décrits au verset 11, comme c'est le cas avec le verset 12. Tous sont ressuscités et se tiennent debout devant le trône de Dieu avant que Dieu ne juge le cosmos et ses habitants.

La majesté du trône est mentionnée en premier lieu (20:11), puis l'exécution du jugement lui-même, étant donné que c'est le sujet principal (20:12). Ensuite, il nous est dit comment un tel jugement peut être exécuté. « *La mer donna les morts qui s'y trouvaient, la mort et le séjour des morts donnèrent les morts qui s'y trouvaient.* » (20:13). La personnification de la mort et du séjour des morts les présente comme des monstres qui détruisent et qui engloutissent les vivants (6:7-8). Ils sont présentés comme s'ils avaient retenu entre leurs griffes ceux qui sont morts. Ils sont maintenant obligés de les relâcher pour le jugement. Jésus a déjà libéré ceux qui ont été rachetés

de leur esclavage et maintenant il fait la démonstration éclatante qu'il détient les clés de la mort et du séjour des morts, comme il a déclaré avec tant d'éclat dès le début du livre : « *Moi je suis le premier et le dernier, le vivant. J'étais mort, et me voici vivant aux siècles des siècles. Je tiens les clés de la mort et du séjour des morts.* » (1:17-18).

L'apôtre Paul dit que la mort est le dernier ennemi qui sera détruit (1 Corinthiens 15:26). Cet ennemi est vaincu lorsqu'il est forcé de rendre les morts. Cela signifie que les morts reviennent en vie. Il s'agit de la résurrection générale de tous les morts, croyants et incroyants ensemble en même temps (Jean 5:28-29). Cette seule et unique résurrection générale aura lieu « au dernier jour » (Jean 6:39-40,54). Il n'est nulle part question dans la Bible d'une résurrection des croyants suivie mille ans plus tard d'une résurrection des incroyants. Tous ressuscitent en même temps. Les incroyants semblent cependant être le centre d'attention dans cette vision (dans le contexte de la défaite des ennemis de Dieu, Apocalypse 20:7-10), tandis que les croyants trouvent refuge dans le fait que leurs noms sont inscrits dans le « livre de vie ».

4. Le résultat du jugement (20:14-15)

Les deux derniers versets de cette vision grandiose nous révèlent l'issue ou le résultat du jugement, en particulier pour ce qui est de la destinée éternelle des ennemis de Dieu. Jean voit beaucoup de choses jetées dans l'étang de feu. Tout d'abord, « *la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu.* » (20:14).

Que signifie que la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu ?

La signification exacte de ce verset n'est pas facile à déterminer. Certains disent que cela signifie que la mort elle-même sera anéantie pour toujours, ce qui est vrai, car Apocalypse 21:4 déclare que « *la mort ne sera plus* » (1 Corinthiens 15:54-55; Ésaïe 25:8). Dans l'éternité à venir, la réalité de la mort physique n'existera plus. Seule la « seconde mort » existera, c'est-à-dire les tourments éternels dans le corps et dans l'âme. Il peut également s'agir d'une métonymie où le contenant est pris pour le contenu (exemples de métonymie : boire un verre, boire une bonne bouteille). Que la mort et le séjour des morts soient jetés dans l'étang de feu signifierait alors que les incroyants retenus temporairement par la mort et le séjour des morts sont jetés de façon permanente dans l'étang de feu. Le verset 15 serait alors simplement une répétition de cette idée sous une autre forme où il est dit que les incroyants furent jetés dans l'étang de feu.

D'autres pensent que la mort et le séjour des morts signifierait non pas un état et une région, ni seulement les personnes qui habitent cette région en attendant d'être jetées dans l'étang de feu, mais des forces sataniques gouvernant ces régions. Ces deux noms ont d'ailleurs déjà été mentionnés en Apocalypse 6:8 pour désigner le quatrième cavalier et son associé, qui semblent être des agents sataniques personnels. Dans ce cas, il s'agirait d'êtres personnels, des forces démoniaques, qui subiraient des tourments éternels dans l'étang de feu. Cela expliquerait pourquoi ils sont jetés dans l'étang de feu, qui est un lieu de souffrance et de tourments.

Quoi qu'il en soit de la signification exacte de ce verset, il est vrai que la mort physique ne sera plus. Après le retour du Seigneur qui viendra pour le jugement, il n'y aura plus jamais de séparation du corps et de l'âme, ni dans le nouveau ciel, ni sur la nouvelle terre, ni même en enfer. Il est vrai également que les incroyants seront jetés dans l'étang de feu. Ils subiront dans leur corps et dans leur âme des souffrances éternelles. Il est vrai aussi que Satan et tous les démons y seront également jetés afin de subir leur propre châtiment éternel.

Le verset 15 souligne clairement les conséquences du jugement dernier pour les humains qui n'auront pas cru. « *Quiconque ne fut pas trouvé inscrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de*

feu. » (20:15). L'étang de feu a déjà été décrit comme étant une punition consciente sans fin pour ceux qui y sont jetés (20:10; 14:10-11). Cet étang de feu s'appelle également « la seconde mort ». Il ne s'agit pas d'une seconde mort physique. Les incroyants qui sont jugés sont déjà morts physiquement et sont ressuscités, mais maintenant ils souffriront dans leur corps ressuscité comme dans leur âme.

Ces paroles sont un urgent appel à se repentir et à être converti. Quiconque s'imagine qu'il peut se passer de cette repentance et de cette conversion finira dans l'étang de feu, la seconde mort, d'où il sera impossible d'échapper, puisqu'il s'agit de la condamnation éternelle. Cela implique également que tous ceux dont le nom est inscrit dans le livre de vie seront épargnés du jugement. « *Ainsi le vainqueur se vêtira de vêtements blancs, je n'effacerai pas son nom du livre de vie et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges.* » (3:5). « *Il n'entrera rien de souillé ni personne qui se livre à l'abomination et au mensonge, mais ceux-là seuls qui sont inscrits dans le livre de vie de l'Agneau.* » (21:27).

Pourquoi est-il important de se rappeler que le nom complet du livre de vie est « le livre de vie de l'Agneau immolé » (Apocalypse 13:8)?

Ceux dont les noms sont écrits dans le livre de vie sont pécheurs. En eux-mêmes, ils sont coupables devant Dieu. Cependant, ils appartiennent à la compagnie de ceux dont la robe a été lavée dans le sang de l'Agneau et ainsi rendue parfaitement blanche (7:14). Ils ont mis leur foi dans l'Agneau qui a reçu à leur place leur condamnation et qui a enduré leur punition sur la croix, lui innocent pour des coupables. La vie accordée aux croyants associés à ce livre vient de leur identification aux œuvres justes de l'Agneau et à son obéissance parfaite, en particulier sa mort et sa résurrection. Ils ne subissent pas le jugement à cause de leurs œuvres mauvaises, puisque leur Sauveur a déjà subi ce jugement à leur place. Il a été immolé à leur place.

« *À celui qui nous aime, qui nous a délivrés de nos péchés par son sang [...] à lui la gloire et le pouvoir aux siècles des siècles! Amen.* » (1:5). « *Tu es digne de recevoir le livre et d'en ouvrir les sceaux, car tu as été immolé et tu as racheté pour Dieu, par ton sang, des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation.* » (5:9). L'Agneau reconnaîtra devant Dieu tous ceux qui sont écrits dans le livre et qui sont identifiés à sa justice et à sa mort. Pardonnés et réconciliés, ils se tiendront devant le Juge comme étant justifiés, non en eux-mêmes, mais en Jésus-Christ le juste qui a expié leurs péchés et qui est leur Avocat auprès du Père (1 Jean 2:1-2; Romains 3:22-26; 5:1). Le jugement dernier n'est donc pas terrifiant pour ceux qui sont en Jésus-Christ, par la grâce qui vient de la croix.

Quel effet cette vision du jugement dernier produit-elle en vous?

Ce jugement dernier ouvre la voie à l'établissement du nouveau ciel et de la nouvelle terre où le péché, l'imperfection et la mort seront bannis pour toujours. C'est ce que la vision suivante nous montrera.

Paulin Bédard, pasteur

La victoire du grand Roi. Commentaire sur l'Apocalypse. Série de 46 études bibliques.
Copyright © 2014. Utilisé avec permission.

www.ressourceschretiennes.com